







Bois du Barmelforst à Biederthal (Identifiant national : 420030315)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 1685188)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : N. FORESTIER,

C. RUST et B. HURAULT, CLIMAX, .- 420030315, Bois du Barmelforst à Biederthal.

- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/420030315.pdf

Région en charge de la zone : Alsace

Rédacteur(s): N. FORESTIER, C. RUST et B. HURAULT, CLIMAX

Centroïde calculé: 984196°-2287765°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/02/2014 Date actuelle d'avis CSRPN : 12/10/2023

Date de première diffusion INPN :

Date de dernière diffusion INPN: 13/11/2023

1. DESCRIPTION	3 3 4 4 4 6
	7



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haut-Rhin

- Commune: Biederthal (INSEE: 68035)

1.2 Superficie

11,13 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 385 Maximale (mètre): 390

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Situé à la frontière suisse au nord de Biederthal, le bois du Barmelforst correspond à un site de nidification du Milan Royal identifié depuis 2008. Cette Hêtraie-sapinère neutrophile d'une vingtaine d'hectares abrite également une petite population de Sonneur à ventre jaune, comme de nombreux petits massifs boisés du secteur (fonctionnement en métapopulation).

Le Milan royal est une espèce migratrice déterminante en Alsace, qui permet de désigner à elle seule une ZNIEFF.

Le Milan royal, protégé en France, est le plus grand rapace diurne nicheur d'Alsace. Opportuniste et charognard, il niche dans les bois et bosquets pourvus de gros arbres entourés de milieux ouverts dominés par l'agriculture extensive, préférentiellement des pâtures et affectionne les vallons parcourus de rivières. Cette mosaïque de milieux, propre au Sundgau et au Jura alsacien, explique sa présence encore aujourd'hui. Son territoire de chasse s'étend sur un rayon de 2,5 km autour de l'aire. Au niveau national, ses effectifs ont considérablement diminué depuis le XIXème siècle, bien qu'une augmentation passagère ait eu lieu entre 1975 et 1990. Depuis 1990, la régression a repris. Le Sundgau et le Jura alsacien constituent les derniers bastions de l'espèce dans le Haut-Rhin, où suivi de la nidification a été mené par la LPO Alsace. La population alsacienne en 2011 est estimée entre 35 et 49 couples nicheurs.

Les menaces qui pèsent sur cette espèce dans le secteur son surtout, outre les modifications des pratiques agricoles, les dérangements sur les sites de reproduction et la destruction involontaire des aires (travaux forestiers notamment) et l'augmentation du déficit en nourriture en période de nourrissage des jeunes en raison de la raréfaction des prairies. La LPO a procédé ces dernières années à des actions de sensibilisation des agents de l'ONF afin de maintenir les zones favorables à la nidification de l'espèce dans les massifs gérés par l'ONF.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture



Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Plaine, bassin

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux Fonctionnels Complémentaires

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Oiseaux

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF 1 est proposée selon une délimitation autour des petits massif boisés et de la parcelle forestière où les nids sont régulièrement observés et en concertation avec la LPO et en cohérence avec la méthode retenue pour le lot Vosges du Nord. Le tracé de la zone comporte l'entité boisée de la parcelle n°4 de la Forêt Communale en incluant le boisement au nord-est avec preuve de nidification certaine du Milan royal. Il a été choisi de ne pas englober l'ensemble du massif forestier car l'intérêt écologique du massif, en dehors de la présence du Milan royal, ne permet pas de définir une ZNIEFF (uniquement observation Sonneur à ventre jaune) en l'état des connaissances actuelles. Aussi, les nids observés en 2009 et 2010 sur le site sont toujours localisés au même endroit, le reste du massif n'étant pas connu comme site de reproduction du Milan royal pour sa reproduction. L'idée, retenue dans les Vosges du Nord, de proposer une ZNIEFF de type 2 pour la zone de chasse du Milan royal (rayon de 2,5 km autour de l'aire) n'a pas été retenue (une estimation globale de cercles concentriques autour des nids a conduit à couvrir plus du tiers de la zone Sundgau/Jura alsacien, sans que les milieux recouverts ne soient d'intérêt écologique particulier : cultures souvent intensives). Note: Pour le Milan royal, seules les données de reproduction certaine ont été prises en considération.



4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Amphibiens		- Oiseaux

- Autre Faunes
- Bryophytes
- Lichens
- Mammifères
- Phanérogames
- Poissons
- Ptéridophytes
- Reptiles
- Mollusques
- Crustacés
- Arachnides
- Myriapodes
- Odonates
- Orthoptères
- Lépidoptères
- Coléoptères
- Diptères
- Hyménoptères
- Autres ordres d'Hexapodes
- Hémiptères
- Ascomycètes
- Basidiomycètes
- Autres Fonges

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G1.63 Hêtraies neutrophiles médio-européennes	41.13 Hêtraies neutrophiles		Bibliographie : Cabinet Waechter A. 2010 Document d'objectif Natura 2000 du Jura Alsacien	90	2010



6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
X07 Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle et/ou semi-naturelle	82 Cultures		Bibliographie : Cabinet Waechter A. 2010 Document d'objectif Natura 2000 du Jura Alsacien	5	2010
E2 Prairies mésiques	38 Prairies mésophiles		Bibliographie: Cabinet Waechter A. 2010 Document d'objectif Natura 2000 du Jura Alsacien	5	2010

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (= Galio odorati-Fagetum s.l.).



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2844	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	Reproduction certaine ou probable	Informateur : HEUACKER V., Faune Alsace (LPO Alsace)				1997 - 2020

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2840	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Faune Alsace (LPO Alsace)				2000 - 2018



7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
		Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Enjeux -	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (<i>lien</i>)
	2840			Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe (lien)
Oiseaux				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion (lien)
		2844 Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	2844			Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Туре	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Bibliographie Cabinet Waechter A.		Document d'objectif Natura 2000 du Jura Alsacien
	Faune Alsace (LPO Alsace)		
	HEUACKER V.		
Informateur	HEUACKER V., Faune Alsace (LPO Alsace)		
	HEUACKER V., MAJ 2021 (Faune Alsace (LPO Alsace))		